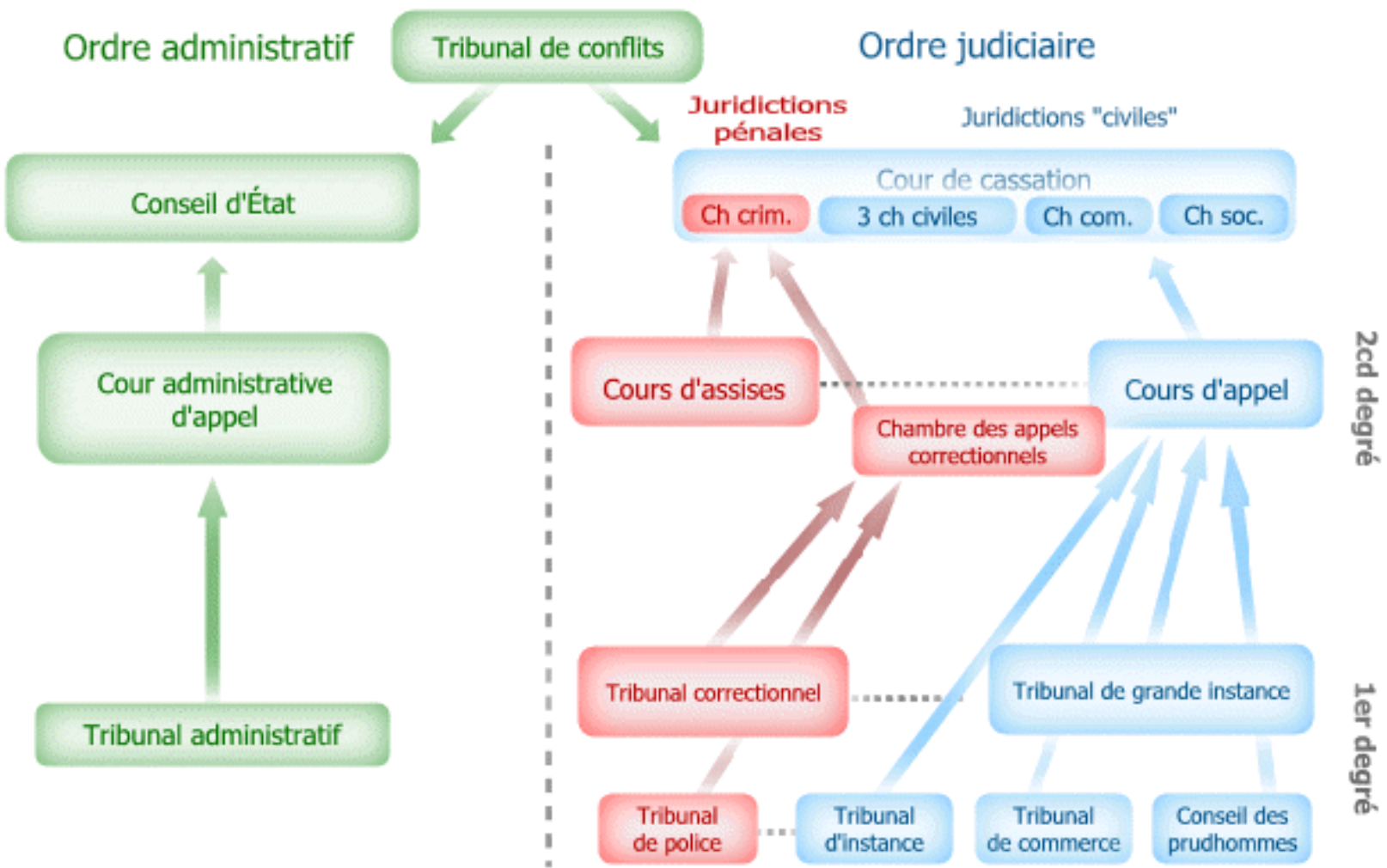


B/

La Justice administrative

# Organisation juridictionnelle française



# 1/ Le Conseil d'Etat



- a) Petit historique du Conseil d'Etat
- Histoires d'ancien régime et d'Empire
  - De la Justice retenue à la Justice déléguée

# Histoires d'ancien régime et d'empire



- La Curia Regis

- Création Napoléonienne



# De la justice retenue à déléguée

- Théorie du ministre-juge
- Loi du 24 mai 1872
- Arrêt Cadot, 1889

## b) La Composition du Conseil d'Etat

- Présidence du Conseil d'Etat



- Vice-présidence du Conseil d'Etat



» Jean-Marc Sauvé

- Conseillers d'Etat, Maitres des requêtes, auditeurs

# Les différentes formations du Conseil d'Etat

- Administratives



Sociale / Travaux Publics

+ Section du rapport et des études

+ Assemblée Générale

## Finances



## Intérieur



# Les différentes formations du Conseil d'Etat

- Contentieuses
  - Sous-section
  - Sous-section réunies
  - Section du contentieux
  - Assemblée du Contentieux





# c) Les Compétences du Conseil d'Etat

- Compétences administratives

Conseille le  
gouvernement



# c) Les Compétences du Conseil d'Etat

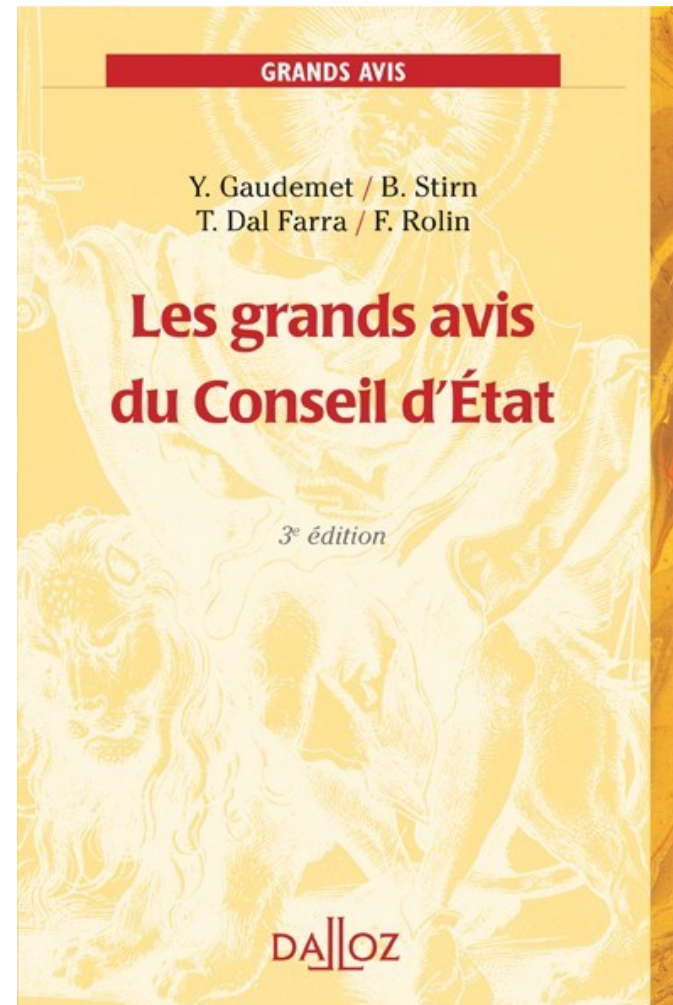
- Compétences juridictionnelles
  - Juge de première instance
    - Actes d'importance
    - Contentieux électoral (régionales, européennes, CESE)
  - Juge d'appel
    - Excès de pouvoir réglementaires
    - Elections municipales
  - Juge de cassation

# d) Les défis actuels du Conseil d'Etat

- La question de la double appartenance
  - Origine du principe
  - Élément déclencheur de l'affirmation
    - Canal, Robin et Godot, 1962
  - Remise en cause européenne
    - CEDH, Procola c. Luxembourg, 1995
    - CEDH, Sarcilores Lormines c. France, 2006
    - CE, Société Alcaly, 2010

# d) Les défis actuels du Conseil d'Etat

- Pratique des avis



# d) Les défis actuels du Conseil d'Etat

- Le Commissaire au gouvernement / Rapporteur Public

*CEDH, 7 juin 2001, Kress contre France*

- Question du respect du principe du contradictoire et de l'égalité des armes ?
- Question de la participation du Commissaire au délibéré ?

CEDH, Martinie c France, 12 avril 2006

CEDH, Etienne c France, 2009

# Parenthèse vocabulaire

## Les types de contentieux

- Recours pour excès de pouvoir / Contentieux de l'annulation
- Recours de pleine juridiction / Plein contentieux

**Mais attendu que** si, selon l'article 7, alinéa 1er, du code de procédure pénale, l'action publique se prescrit à compter du jour où le crime a été commis, la prescription est suspendue en cas d'obstacle insurmontable à l'exercice des poursuites ;

Et **attendu que** l'arrêt retient que les grossesses de Mme Y..., masquées par son obésité, ne pouvaient être décelées par ses proches ni par les médecins consultés pour d'autres motifs médicaux, que les accouchements ont eu lieu sans témoin, que les naissances n'ont pas été déclarées à l'état civil, que les cadavres des nouveau nés sont restés cachés jusqu'à la découverte fortuite des deux premiers corps le 24 juillet 2010 et que, dans ces conditions, nul n'a été en mesure de s'inquiéter de la disparition d'enfants nés clandestinement, morts dans l'anonymat et dont aucun indice apparent n'avait révélé l'existence ;

Qu'en l'état de ces constatations et énonciations procédant de son appréciation souveraine des éléments de preuve, la chambre de l'instruction, qui a caractérisé un obstacle insurmontable à l'exercice des poursuites, ce dont il résultait que le délai de prescription avait été suspendu jusqu'à la découverte des cadavres, a, par ces seuls motifs, légalement justifié sa décision ;

#### **Et sur le second moyen :**

**Attendu que** Mme Y... fait grief à l'arrêt de retenir, pour chacun des meurtres dont elle est accusée, la circonstance aggravante de préméditation alors, selon le moyen, que ni le fait de prendre des précautions pour cacher des grossesses, ni celui de prendre un sac « destiné à contenir le corps de l'enfant » et des serviettes ne caractérisent le dessein de tuer le nouveau né formé avant sa naissance, mais simplement celui d'en cacher l'existence ; que les juges du fond n'ont pas légalement caractérisé la circonstance aggravante de préméditation ni le dessein réellement forgé avant l'action dans un laps de temps suffisant de supprimer l'enfant à naître ;

**Mais attendu que** l'arrêt relève que Mme Y... a indiqué, au cours de l'information, avoir préparé, avant son premier accouchement, un sac plastique destiné à contenir le corps de l'enfant, et avoir fait de même avant chaque naissance, ayant même prévu de prendre avec elle un sac et des serviettes lors de son hospitalisation en 1991, et retient que le secret entourant chaque grossesse, les précautions prises pour s'isoler au moment de l'accouchement, sa détermination de ne plus avoir d'enfants, sa volonté de supprimer le fruit des relations incestueuses qu'elle dit avoir eues avec son père, outre la répétition des actes meurtriers, sont autant de charges à son encontre d'avoir prémédité ses actes homicides ;

Qu'en l'état de ces motifs suffisants et exempts de contradiction, la chambre de l'instruction a légalement justifié sa décision ;

Et attendu que l'arrêt est régulier en la forme ;

#### **PAR CES MOTIFS :**

REJETTE le pourvoi

## 2/ Les Cours administratives d'appel (CAA)





# a) Composition et organisation

- Mode de recrutement
  - ENA
  - Concours des conseillers de TA et CAA
- Statut des membres
  - Inamovibilité
  - Création d'un conseil supérieur des TA et CAA
- Obligation de ministère d'avocat

## b) Compétence des CAA

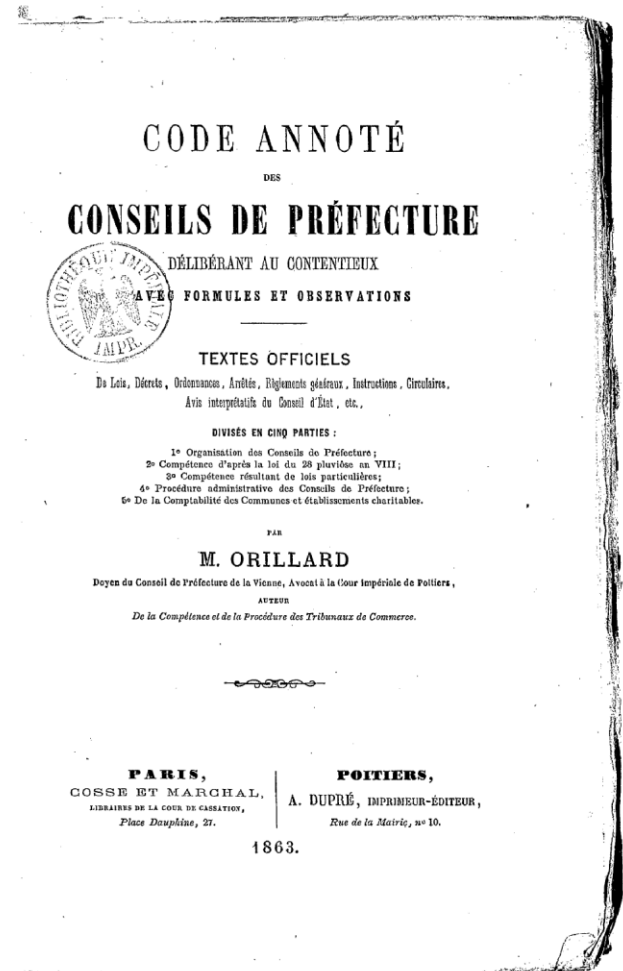
- Plein Contentieux : compétentes dès leur création
- Recours pour excès de pouvoir :
  - Actes individuels : dès l'origine
  - Actes réglementaires : depuis 1995

# 3/ Les Tribunaux administratifs (TA)



# a) Histoire des TA

- Intendants
  - Conseils de préfecture
  - Conseils Interdépartementaux
  - Tribunaux administratifs
- 1953

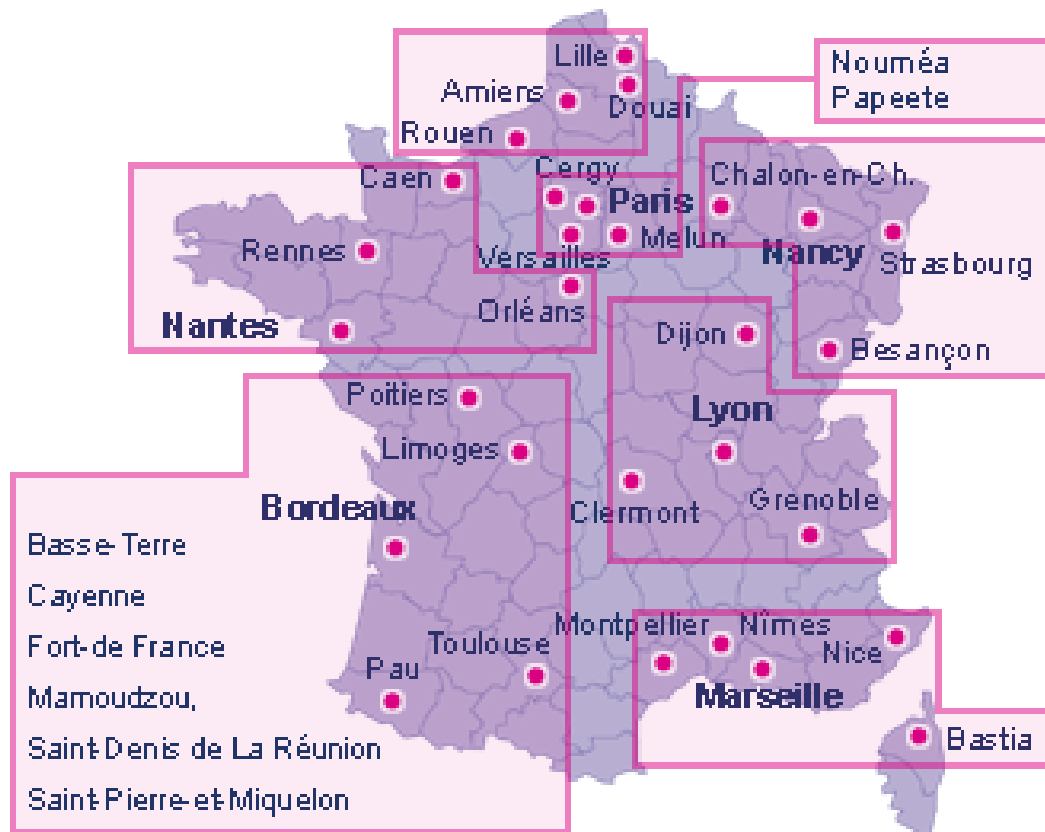


## b) Fonctionnement

- Premier président
- Chambres – 3 juges en principe
- Juge unique

# c) Compétence

- Territoriale



## c) Compétences

- Matérielle
  - Juridiction de droit commun en matière administrative

# Sites internet de référence

- <http://www.conseil-constitutionnel.fr/> site du conseil constitutionnel
  - Texte entier de la constitution
  - Les grandes décisions du Conseil constitutionnel expliquées
  - Et toute la présentation de ce que je vous ai dit sur le conseil constitutionnel



# Sites internet de référence

- <http://www.conseil-etat.fr/> Le site du Conseil d'Etat
  - Toutes les grandes décisions du Conseil d'Etat
  - Les dossiers du Conseil d'Etat
- <https://www.courdecassation.fr/> Le site de la Cour de cassation
  - Toutes les décisions
  - Les bulletins d'informations sur les décisions importantes

# Sites internet de référence

- <http://www.revuegeneraledudroit.eu/blog/category/cours-de-droit-administratif/#.VH3wqmenUXE> le site de la Revue générale du droit, sur laquelle vous avez un manuel entier de droit administratif en ligne et globalement à jour (cela dépend des parties)

# Sites internet de référence

- <http://www.justice.gouv.fr/organisation-de-la-justice-10031/> Le site du ministère de la justice, avec son onglet organisation de la justice qui peut vous permettre de tout retrouver.
- Les différentes sites des institutions politiques : elysee.fr (président), gouvernement.fr, assemblee-nationale.fr, senat.fr...

# Sites internet de référence

- Le site du Conseil de l'Europe  
<http://www.coe.int/fr>
- Le site de la CEDH  
<http://www.echr.coe.int/>
  - Notamment presse -> fiches thématiques
  - Jurisprudence -> analyses jurisprudentielles
  - Presse -> communiqués de presse

# Liberté de religion

---

## Obligation de prêter un serment religieux

---

### [Buscarini et autres c. Saint-Marin](#)

18 février 1999 (Grande Chambre)

Élus au Parlement de Saint-Marin en 1993, les requérants dénonçaient l'obligation qui leur avait été faite de prêter serment sur les Évangiles, sous peine de déchéance de leur mandat de parlementaire, ce qui démontrait, d'après eux, que l'exercice d'un droit politique fondamental était subordonné, à l'époque des faits, à la profession publique d'une religion déterminée.

La Cour a conclu à la **violation de l'article 9** de la Convention européenne des droits de l'homme (liberté de pensée, de conscience et de religion). Elle a dit en particulier que l'obligation de prêter serment n'était pas « nécessaire dans une société démocratique » à la poursuite de l'un des buts énoncés à l'article 9 § 2, jugeant contradictoire de soumettre l'exercice d'un mandat qui vise à représenter au sein du parlement différentes visions de la société à la condition d'adhérer au préalable à une vision déterminée du monde.

### [Alexandridis c. Grèce](#)

21 février 2008

Le requérant fut nommé avocat auprès du tribunal de première instance d'Athènes et prêta serment en novembre 2005, condition requise pour l'exercice de ses fonctions. Il alléguait avoir été obligé de révéler, lors de la procédure de prestation de serment professionnel, qu'il n'était pas chrétien orthodoxe afin de pouvoir prononcer une déclaration solennelle, puisqu'il n'existait qu'un texte standard pour la prestation de serment.

La Cour a conclu à la **violation de l'article 9**, estimant que cette obligation avait porté atteinte à la liberté du requérant de ne pas être contraint de manifester ses convictions religieuses.

**Affaires concernant l'obligation faite aux requérants de révéler leurs convictions religieuses « non orthodoxes » lors de la prestation de serment devant des instances judiciaires : [Dimitras et autres c. Grèce](#), arrêt du 3 juin 2010 ; [Dimitras et autres c. Grèce \(n° 3\)](#), arrêt du 8 janvier 2013.**

**[Violation de l'article 9 et violation de l'article 13](#) (droit à un recours effectif)**

**Indication obligatoire de l'appartenance religieuse sur les documents officiels**

---

# Sites internet de référence

- Les sites des institutions européennes, notamment le site de la Cour de Justice

<http://curia.europa.eu>

# Curia – informations de base

Etat des affaires	<input type="radio"/> Toutes les affaires <input type="radio"/> Affaires clôturées <input type="radio"/> Affaires pendantes
Juridictions	<input checked="" type="checkbox"/> Toutes <input checked="" type="checkbox"/> Cour de justice <input checked="" type="checkbox"/> Tribunal <input checked="" type="checkbox"/> Tribunal de la fonction publique
Numéro d'affaire	<input type="text"/> (ex: C-17/05; 17/05)
Nom des parties	<input type="text"/>
Documents	<input type="text" value="Tous"/>
ECLI	<input type="text" value="ECLI:EU"/>
Mots du texte	<input type="text"/>
Période ou date	<input type="text" value="Date du prononcé"/> <input checked="" type="radio"/> du <input type="text"/> au <input type="text"/> (jj/mm/aaaa) <input type="radio"/> depuis 8 jours <input type="radio"/> depuis 1 mois <input type="radio"/> depuis 1 an <input type="radio"/> depuis 5 ans <input type="radio"/> le <input type="text"/> (jj/mm/aaaa)
Matière	<input type="text"/>
Procédure et résultat	<input type="text"/>
Citations de jurisprudence ou de législation	rechercher dans <input checked="" type="checkbox"/> les motifs <input type="checkbox"/> le dispositif <input type="checkbox"/> les conclusions Catégorie <input type="text"/>
Plan de classement systématique	<input type="text"/> <input checked="" type="checkbox"/> Elargir à l'ancien/nouveau plan
Formation de jugement	<input type="text"/>
Juge rapporteur	<input type="text"/>
Avocat général	<input type="text"/>
Origine d'une question préjudicielle	<input type="text"/>
Langue faisant foi	<input checked="" type="checkbox"/> langue de procédure <input type="checkbox"/> langue des conclusions <input type="text"/>

Rappel des critères choisis:

Nom des parties = pringle



Liste des résultats par affaire

Liste des documents

Résultat de la recherche : affaires = 1

1/1 C-370/12 - Pringle

[Affaire clôturée]

Procédure principale

Arrêt de la Cour (assemblée plénière) du 27 novembre 2012.

Thomas Pringle contre Government of Ireland, Ireland et The Attorney General.

Demande de décision préjudicielle: Supreme Court - Irlande.

Mécanisme de stabilité pour les États membres dont la monnaie est l'euro - Décision 2011/199/UE - Modification de l'article 136 TFUE - Validité - Article 48, paragraphe 6, TUE - Procédure de révision simplifiée - Traité MES - Politique économique et monétaire - Compétence des États membres.

Affaire C-370/12.



Recueil de la jurisprudence

publié(e) au Recueil numérique (Recueil général)

Liens vers les textes

	Curia	EUR-Lex
Arrêt ECLI:EU:C:2012:756		  
Prise de position ECLI:EU:C:2012:675		  



Arrêt de la Cour (assemblée plénière) du 27 novembre 2012.  
 Thomas Pringle contre Gouvernement of Ireland, Ireland et The Attorney General.  
 Demande de décision préjudicielle: Supreme Court - Irlande.  
 Mécanisme de stabilité pour les États membres dont la monnaie est l'euro - Décision 2011/199/UE - Modification de l'article 136 TFUE - Validité - Article 48, paragraphe 6, TUE - Procédure de révision simplifiée - Traité MES - Politique économique et monétaire - Compétence des États membres.  
 Affaire C-370/12.

#### Documents de l'affaire

Document	Date	Nom des parties	Matière	Curia	EUR-Lex
Arrêt (JO)	11/01/2013	Pringle	Politique économique et monétaire		
Arrêt ECLI:EU:C:2012:756	27/11/2012	Pringle	Politique économique et monétaire		 
Arrêt (Sommaire) ECLI:EU:C:2012:756	27/11/2012	Pringle	Politique économique et monétaire		
Prise de position ECLI:EU:C:2012:675	26/10/2012	Pringle	Politique économique et monétaire		 
Ordonnance ECLI:EU:C:2012:620	04/10/2012	Pringle	Politique économique et monétaire		
Demande (JO)	21/09/2012	Pringle	Politique économique et monétaire		

#### Analyse juridique de la décision ou de l'affaire

##### Recueil de la jurisprudence

[publié\(e\) au Recueil numérique \(Recueil général\)](#)

##### Objet

Demande de décision préjudicielle - Supreme Court - Validité de la décision 2011/199/UE du Conseil européen, du 25 mars 2011, modifiant l'art. 136 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne en ce qui concerne un mécanisme de stabilité pour les États membres dont la monnaie est l'euro (JO L 91, p. 1) - Compétences de l'Union - Droit d'un État membre appartenant à la zone euro de conclure un accord international tel que le traité établissant le mécanisme de stabilité européen

##### Plan de classement systématique

1.  3 Contentieux
  - 3.04 Renvoi préjudiciel

## Notes de doctrine

1. Picod, Fabrice: Rien ne s'oppose au traité instituant le mécanisme européen de stabilité, *La Semaine Juridique - édition générale* 2012 n° 50 p.2260 (FR)
2. Glaser, Andreas: Zur Gültigkeit des Euro-Stabilitätsmechanismus (ESM-Vertrag), *Deutsches Verwaltungsblatt* 2012 p.167-169 (DE)
3. Lehofer, Hans Peter: EuGH gibt grünes Licht für Europäischen Stabilitätsmechanismus, *Österreichische Juristenzeitung* 2012 p.1029 (DE)
4. Simon, Denys: Mécanisme européen de stabilité (MES), *Europe* 2013 Janvier Comm. n° 1 p.17-20 (FR)
5. Chiti, Edoardo: Il Meccanismo europeo di stabilità al vaglio della Corte di giustizia, *Giornale di diritto amministrativo* 2013 p.148-154 (IT)
6. Mok, M.R.: Nederlandse jurisprudentie ; Uitspraken in burgerlijke en strafzaken 2013 n° 184 (NL)
7. Slot, P.J.: Hof van Justitie geeft groen licht voor Europees stabiliteitsmechanisme (ESM), *Ars aequi* 2013 p.145-148 (NL)
8. Thomas, S.: La jurisprudence de la Cour de justice et du Tribunal de l'Union européenne. Chronique des arrêts. Arrêt « Pringle », *Revue du droit de l'Union européenne* 2013 n° p.198-206 (FR)
9. Schunder, Achim: Rettungsschirm gerettet!, *Neue Zeitschrift für Verwaltungsrecht* 2013 n°1-2 p.III (DE)
10. Calliess, Christian: Der ESM zwischen Luxemburg und Karlsruhe - Die Krise der Währungsunion als Bewährungsprobe der Rechtsgemeinschaft, *Neue Zeitschrift für Verwaltungsrecht* 2013 p.97-105 (DE)
11. Frenz, Walter: ESM-Vertrag europarechtskonform!?, *Europäisches Wirtschafts- & Steuerrecht - EWS* 2013 p.27-32 (DE)
12. Vogel, Max: Europäisches Wirtschafts- & Steuerrecht - EWS 2013 p.45-46 (DE)
13. Weiß, Wolfgang ; Haberkamm, Markus: Der ESM vor dem EuGH - Widersprüchliche Wertungen in Luxemburg und Karlsruhe?, *Europäische Zeitschrift für Wirtschaftsrecht* 2013 p.9 (DE)
14. Craig, Paul: Pringle: Legal Reasoning, Text, Purpose and Teleology, *Maastricht Journal of European and Comparative Law* 2013 p.3-11 (EN)
15. Obwexer, Walter: Das ESM-Urteil des EuGH, *Ecolex* 2013 p.87-90 (DE)
16. Vandenbruwaene, Werner: S.E.W. ; Sociaal-economische wetgeving 2013 p.127-131 (NL)
17. Lengauer, Alina: Neue Grundlagen der Währungsunion, *Zeitschrift für Europarecht, internationales Privatrecht und Rechtsvergleichung* 2013 p.4-8 (DE)
18. Müller-Graff, Peter-Christian: Das EuGH-Urteil zum Europäischen Stabilitätsmechanismus, *Recht der internationalen Wirtschaft* 2013 p.111-118 (DE)
19. Ruffert, Matthias: *Juristenzeitung* 2013 p.257-259 (DE)
20. Thym, Daniel: *Juristenzeitung* 2013 p.259-264 (DE)
21. Tuominen, Tomi: Euroopan unionin tuomioistuin siunasi Euroopan vakaustmekanismin - C-370/12 Thomas Pringle v Government of Ireland, *Lakimies* 2013 n° 4 p.794-801 (FI)
22. Wienbracke, Mike: "Euro-Rettung" und sogenanntes "bail out"-Verbot (Art. 125 AEUV) nach dem "Pringle"-Urteil des EuGH, *Zeitschrift für Europarechtliche Studien - ZEuS* 2013 p (DE)
23. Palmstorfer, Rainer: Indirekter Bailout erlaubt, direkter Bailout verboten - Anmerkung zum Urteil des EuGH v. 27.11.2012, Rs. EUGH 2012-11-27 Aktenzeichen C- 370/12 (Pringle) *Europarecht* 2013 p.215-223 (DE)
24. Sester, Peter: Plädoyer für die Rechtmäßigkeit der EZB-Rettungspolitik, *Recht der internationalen Wirtschaft* 2013 p.451-456 (DE)
25. Craig, Paul: Pringle and Use of EU Institutions outside the EU Legal Framework: Foundations, Procedure and Substance, *European Constitutional Law Review* 2013 Vol. 9 p.263- (EN)
26. Van den Brink, A. ; Van Rossem, J.W.: De zaak Pringle en de eurocrisis: juridische paradoxen en constitutionele perspectieven, *Nederlands tijdschrift voor Europees recht* 2013 p.255-264 (NL)
27. Starski, Paulina: Das supranational disziplinierte Völkerrecht, *European Law Reporter* 2013 p.188-196 (DE)
28. Adam, Stanislas ; Mena Parras, Francisco Javier: The European Stability Mechanism through the Legal Meanderings of the Union's Constitutionalism: Comment on Pringle, *European Law Review* 2013 p.848-865 (EN)
29. Kerber, Markus: Une apologie téléologique sans limites, *Petites affiches. La Loi / Le Quotidien juridique* 2013 n° 211 p.7-11 (FR)
30. Martucci, Francesco: La Cour de justice face à la politique économique et monétaire : du droit avant toute chose, du droit pour seule chose. Commentaire de l'arrêt CJUE, 27 novembre 2012, Pringle, *Revue trimestrielle de droit européen* 2013 p.239 (FR)
31. Coutron, Laurent: Approche contentieuse du traité instituant le mécanisme européen de stabilité ou l'arrêt Pringle vu par le petit bout de la lorgnette !, *Revue trimestrielle de droit européen* 2013 p.311 (FR)
32. Nafilyan, Gérard: Commentaire de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du 27 novembre 2012, *Revue du marché commun et de l'Union européenne* 2013 p.627-63 (FR)
33. Koedooder, Chris: The Pringle Judgment: Economic and/or Monetary Union?, *Fordham International Law Journal* 2013 p.111-146 (NL)
34. Beck, Gunnar: The Legal Reasoning of the Court of Justice and the Euro Crisis - The Flexibility of the Court's Cumulative Approach and the Pringle Case, *Maastricht Journal of European and Comparative Law* 2013 p.635-648 (EN)
35. De Lhoneux, Etienne ; Vassilopoulos, Christos A.: The European Stability Mechanism before the Court of Justice of the European Union: comments on the Pringle case 2014 p.1-7 (EN)
36. Beck, Gunnar: The Court of Justice, Legal Reasoning, and the Pringle Case-Law as the Continuation of Politics by Other Means, *European Law Review* 2014 p.234-250 (EN)
37. Craig, Paul: PRINGLE AND THE NATURE OF LEGAL REASONING: *Maastricht Journal of European and Comparative Law* 2014 p.205-220 (EN)